

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2015

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARGENTEUIL
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Mille-Isles, tenue le 21 décembre 2015 à 19 h 05, à la place régulière des séances, sous la présidence de monsieur Michel Boyer, maire.

Les membres du conseil présents sont :

Monsieur André Durocher, Monsieur Howard Sauvé, Madame Dawn Charles, Monsieur David Hudson et Madame Brenda Dawson.

Le membre du conseil absent est :
Monsieur Fred Beaudoin.

Madame Sarah Channell, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire déclare la présente séance ouverte et demande la tenue d'une période de réflexion.

2015-12-276

2. Constatation de l'avis de convocation

Considérant que tous les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié en conformité avec l'article 153 du *Code municipal du Québec (L.R.Q. c. C-27.1)*.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur André Durocher
APPUYÉ PAR : monsieur David Hudson
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5)

DE CONSTATER la conformité de l'avis de convocation.

ADOPTÉE.

2015-12-277

3. Adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil confirment avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance;

Considérant que plusieurs sujets doivent être reportés.

- 1. Ouverture de la séance**
2. Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
3. Ajustement des salaires 2016 - Reporté
4. Réorganisation du service des travaux publics - Reporté
5. Embauche d'un directeur au Service des travaux publics - Reporté
6. Période de questions
- 7. Levée de la séance**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur André Durocher
APPUYÉ PAR : monsieur David Hudson
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5)

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2015

DE REPORTER les sujets à l'ordre du jour de la séance extraordinaire à une séance ultérieure.

ADOPTÉE.

4. Période de questions

Les personnes qui le désirent adressent leurs questions au président de l'assemblée.

2015-12-278

5. Levée de la séance

À 19 h 07, l'ordre du jour est épuisé et plus aucune question n'émane des personnes présentes dans la salle.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur David Hudson

APPUYÉ PAR : monsieur Howard Sauvé

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5)

DE CLORE et lever la présente séance.

ADOPTÉE.

Certificat de disponibilités budgétaires

Je, Sarah Channell, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites au présent procès-verbal.

Sarah Channell
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Michel Boyer
Maire et
président d'assemblée

Josée Hébert
Greffière et
Secrétaire-trésorière adjointe

Je, Michel Boyer, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Boyer
Maire et président d'assemblée